

## 10e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

### Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres

Tenue en mode présentiel, mardi 28 novembre 2023, 18h

Étaient présents :

Marie-Michèle	Dufort
Roxanna	Reyes-Peralta
Souad	Oudjhane
Marie-Michèle	Dufort
Josée	Dufour
Sarra	Fekih
Sylvie	Béland
Anik	Pierre Louis
Judive	Jean-Gilles
Patrick-Claude	Caron
Caroline	Laberge
Stéphane	Gagnon
Gaëlle	Gilles
Alienor	Deshayes

### 1. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18h00 par Josée Dufour, présidente sortante, Groupe Axiomatech. L'ordre du jour est présenté. Mme Gilles expose le rôle de l'organisme en lien avec la promotion des intérêts des femmes oeuvrant dans le domaine de la construction.

Il est proposé de nommer Josée Dufour comme présidente d'assemblée. Il est proposé de nommer Patrick-Claude Caron comme secrétaire d'assemblée.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité de nommer Josée Dufour comme présidente d'assemblée et Patrick-Claude Caron, comme secrétaire d'assemblée.*

### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Anik Pierre-Louis propose l'adoption de l'ordre du jour, et Sylvie Béland seconde.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

### **3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée**

Josée Dufour propose de reprendre les grandes lignes du procès-verbal de l'AGA 2022. Josée Dufour Résume le contenu du procès-verbal en présence de l'assemblée. puisqu'il a normalement été circulé à tous pour lecture. Elle revient néanmoins sur les faits saillants de la dernière année. Me Pierre-Louis indique qu'il y avait eu nomination d'une vérificatrice également lors de l'assemblée 2022.

Judive Jean-Gilles propose l'adoption du procès-verbal et Anik Pierre-Louis seconde son adoption.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres du 28 novembre 2022.*

### **4. Rapport d'activité du conseil d'administration sortant.**

Mme Dufour expose terminer trois années de mandat et explique que le dernier exercice fut ponctué de nombreux défis, comme la pandémie de COVID-19, des changements à la direction générale et souligne avoir eu un CA extraordinaire et qui faisait en sorte que les Elles sont toujours présentes et bonne santé organisationnelle.

Mme Dufour précise de Gaelle Gilles prenait le rôle de directrice générale de manière responsable et respectant la vision des membres du conseil d'administration dépassant les attentes.

Elle remercie Alyson Lapointe pour avoir participé à la rédaction de programmes structurants pour le bénéfice des membres des Elles de la construction.

Mme Dufour salue également l'apport de la trésorière Judive Jean-Gilles, pour avoir su tenir les finances à flot dans un contexte difficile.

L'implication et le soutien offert par la vice-présidente (sortante) Sarah Fekih et Sylvie Béland pour leur complicité, dynamisme et leur travail acharné.;

Mme Dufour révise les grandes lignes du rapport annuel projeté sur grand écran devant les membres présents.

Mme Dufour remercie les membres de leur confiance au cours des trois dernières années. Mme Dufour expose que la cause des Elles de la construction lui tient grandement à cœur, et est émue suite aux acclamations des membres présents.

Gaelle Gilles, directrice générale des Elles de la construction présente le rapport annuel 2023 dans le détail.

Elle traite du fait que l'organisme dispense divers services de formation et met à la disposition des membres des outils et ressources utiles. De nombreuses activités sont également menées, notamment en matière de coaching, par la tenue d'ateliers de formation, la tenue de soirées thématiques, de webinaires, etc.; le regroupement est actif et vecteur de progrès pour ses membres et partenaires de l'écosystème.

Elle indique l'apport des partenaires financiers des Elles, dont les partenaires diamant, Desjardins, l'APCHQ, le Ministère du transport et de la mobilité durable. Elle nomme chaque partenaire et les remercie pour leur soutien aux opérations des elles. (Voir page 5 du rapport annuel pour la liste qui fut dénommée).

Mme Gilles survole par la suite, les statistiques liées aux opérations des elles. 11 événements furent tenus pendant l'année, conviant 182 participants, 31 partenaires. La semaine diversité et inclusion donnait lieu à une importante visibilité avec 7 000 000 d'impressions médiatiques.

Le détail des activités tenues pendant l'année est expliqué. Notamment, la tenue de divers 5 à 7 et cocktails, le rassemblement des femmes de métier, la visite des usines Bonneville.

Mme Gilles constate un intérêt marqué pour la tenue d'activités en mode présentiel suite à la pandémie de COVID 19.

Mme Gilles explique les tenants et aboutissements du programme Diversité et Inclusion, lequel compte un volet mentorat afin de favoriser l'inclusion des membres visés. Le programme vise à créer un environnement accueillant et inclusif pour les femmes de l'industrie, en formant les entreprises de la construction à valoriser une culture de respect à travers des politiques d'entreprises adaptées au personnel féminin. En faisant la promotion des métiers de l'industrie auprès des étudiantes et femmes en reconversion professionnelle. Les femmes de la construction peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement personnalisé et professionnel auprès de mentors chevronnés, nous indique la directrice générale.

#### Rayonnement :

Les Elles de la construction poursuivent leurs démarches en lien avec le rayonnement de l'organisme, à la télévision et à la radio. Un important battage médiatique avait lieu en lien avec la thématique « Les femmes dans la construction : Une semaine pour réfléchir sur leur inclusion dans l'industrie ». . Cette thématique fut reprise par La Presse, Les affaires, l'actualité, Noovo, MSN Canada, Énergie Montréal et Mauricie, ainsi que de nombreux autres médias d'importance dans les diverses régions du Québec.

Mme Sarah Fekih, participait à un important Forum, en lien avec la féminisation du leadership. (Ose entreprendre).

## **5. Présentation du bilan financier**

J. Jean-Gilles présente le rapport financier vérifié pour l'exercice terminé au 31 juillet 2023.

Elle rappelle que l'an dernier les états financiers furent vérifiés par Céline Baril, CPA auditrice.

#### État des résultats (produits et charges) :

Les revenus sont principalement composés de subventions et l'organisme travaille dans la diversification des sources de revenus. Mme Jean-Gilles indique que l'organisme vise l'auto-suffisance à moyen terme, au cours des prochaines années.

Elle note que l'organisme enregistrait, malgré le contexte difficile un surplus de 1 446 \$.

## Bilan :

Mme Jean-Gilles, rappelle qu'il s'agit d'un portrait financier à une date précise des affaires de l'organisme.

Elle indique que l'organisme doit continuer d'effectuer un suivi serré des comptes clients, tel que recommandé par l'auditrice.

L'organisme remboursait dans les délais le prêt gouvernemental d'urgence de 60 000 \$ en lien avec la COVID 19, et consolidait ainsi la subvention de 20 000 \$ laquelle devenait acquise au regroupement suite au remboursement en Novembre 2023 du montant de 40 000 \$. L'organisme respecte ses obligations financières.

## Actifs non affectés :

Mme Jean-Gilles expose que l'organisme, par sa nature ne peut réaliser de profit ou de pertes. Cependant, un montant d'actifs non affectés de 45 911 \$ demeure présent aux comptes. Ils s'agit en quelque sorte d'un fonds de roulement, et par conséquent, les Elles de la construction disposent d'un certain coussin financier.

Mme Dufour expose le fait que l'organisme vise, par le biais de programmes de formation de favoriser l'autosuffisance financière du regroupement. D'autres sources de financement sont également recherchées.

Josée Dufour propose l'adoption des états financiers pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2023. Mme Mara Costachescu seconde.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité d'adopter les états financiers vérifiés pour la période se terminant au 31 juillet 2023.*

## **6. Ratification des actes et règlements adoptés par les administrateurs depuis la dernière assemblée générale (Fut traité après le point 7, avec l'assentiment unanime de l'assemblée).**

Mme Dufour expose les actions et résolutions prises par les Elles.

- Notamment nommer la DG
- Résolutions en lien avec le dépôt des demandes de subventions
- Etc.

Mme Dufour demande à ce que les résolutions prises entre le 29 novembre 2022 et le 28 novembre 2023 soient entérinées par l'assemblée générale des Elles de la Construction.

Me Anik Pierre Louis précise que les résolutions visent les subventions, les opérations bancaires (fermeture d'un compte notamment).

Me Pierre-Louis expose que les opérations et décisions de l'organisme s'effectuent à bilan neutre, c'est-à-dire que la tenue des activités n'implique pas de sorties de fonds pour l'organisme, lequel n'agit pas « à découvert » ou « à pertes ».

Elle indique qu'aucun changements ne furent apportés au règlements généraux de l'organisme.

Me Pierre-Louis propose que soient ratifiés les gestes posés par le conseil d'administration en 2022-2023 entre le 29 novembre 2022 et le 28 novembre 2023. Mme Sarra Fekih seconde.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité de ratifier les gestes posés par le conseil d'administration entre novembre 2022 et novembre 2023.*

## **6. Nomination de la vérificatrice (traité avant le point numéro 6, avec l'approbation unanime de l'assemblée)**

Mme Dufour profite du fait que sont traitées les questions financières, de procéder à la nomination d'une vérificatrice.

L'assemblée est informée que le CA prenait résolution de proposer le renouvellement de Mme Céline Baril CPA dans son mandat d'auditrice des états financiers des Elles de la Construction.

Caroline Baril propose une résolution afin que soit nommée une vérificatrice, en la personne de Mme Céline Baril, CPA, cette proposition de résolution est secondée par Mme Sara Fekih.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité de nommer un vérificateur, Céline Baril pour effectuer la préparation d'états financiers vérifiés pour l'exercice fiscal à venir.*

## **7. Élections des administratrices**

Anik Pierre-Louis expose la présence de 4 postes vacants et la présence d'un nombre égal de candidates proposant leur candidature pour un mandat au sein du conseil d'administration des Elles de la Construction. Il n'y aura donc pas d'élections.

Josée Dufour propose que soient ratifiées par l'assemblée la nomination des 4 personnes suivantes à titre d'administratrices de l'organisme :

- Mme Mara Costachescu
- Mme Sylvie Béland
- Mme Maryse Couture
- Mme Geneviève Young

Cette proposition est appuyée par Mme Judive Jean-Gilles.

*IL EST RÉSOLU à l'unanimité de constater la nomination pour un mandat de deux (2) ans, les quatre (4) administratrices suivantes :*

- *Mme Mara Costachescu*
- *Mme Sylvie Béland*
- *Mme Maryse Couture*

◦ *Mme Geneviève Young*

Mme Dufour souligne l'important apport de Me Pierre-Louis dans son rôle de secrétaire des Elles au cours des 5 dernières années. En effet, Me Pierre-Louis démissionnait de sa charge pour être remplacée par Me Patrick-Claude Caron, avocat, M.Fisc, associé, Caron Avocats SENC, lequel prendra la relève par intérim.

## **8. Souhaits des membres**

Les membres expriment leur satisfaction de manière générale quant à l'organisation de l'assemblée générale annuelle des Elles de la Construction.

Mme Roxana Reyes, membre des Elles depuis 5 ans, partage son parcours parsemé de difficultés, mais qui par la persévérance menait à un emploi pour le Groupe Pomerleau. Elle remercie les Elles de la construction pour l'appui offert pendant les moments plus difficiles. Elle propose la création d'un club de femmes, « Génie elles » pour le partage et l'entraide.

En rafale, d'autres membres expriment leur plaisir de participer aux activités des Elles de la construction.

Mme Dufour salue de nouveau l'assemblée.

Mme Sarra Fekih prononce un mot d'hommage en l'honneur de Mme Dufour. Remise d'un élégant bouquet floral soulignant l'implication de Mme Dufour comme présidente des Elles au cours des trois dernières années, et la déclara Ambassadrice à vie des Elles de la Construction.

Applaudissements nourris.

## **9. Levée de l'assemblée**

Mme Josée Dufour propose la levée de l'assemblée générale 2023, laquelle levée est secondée par Me Anik Pierre-Louis. Il est alors 19h22.

---

*Procès-verbal rédigé par Me Patrick-Claude Caron, avocat, M. Fisc, secrétaire d'assemblée, pour le compte des Elles de la Construction*